



CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE

SÉANCE DU 29/12/2020

L'an deux mille vingt, le 29 décembre, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Charvieu-Chavagneux se sont réunis à 18h00 au gymnase David Douillet, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 22 décembre 2020, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

•Monsieur Gérard DEZEMPTTE •Madame Nathalie GARSI •Monsieur Frédéric CERVERA •Madame Katia SERRANO •Monsieur Fabien GAUTHIER •Monsieur Jean-François RODRIGUEZ •Madame Sandrine POZZOBON-MAITRE •Monsieur Jonathan BEL •Monsieur Yves COQUARD •Madame Anne-Claude COLIN •Monsieur René LASSELIN •Monsieur Pierre DANIELIDES •Monsieur Jean-Luc ZULIANI •Madame Françoise MULLER •Madame Annick GALLEGO •Madame Karine BERNARD •Monsieur Frédéric BOYER •Madame Jeannine FAILLA •Madame Elizabete EBRÛSÛM •Madame Audrey SEQUEIRA •Madame Alisson JACQUEMIN •Monsieur Mamadou DISSA •Madame Fouzia ZAHAR •Monsieur Pierre FOUQUET

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

•Madame Naïra GRIGORIAN par Monsieur Gérard DEZEMPTTE
•Monsieur Marc LAPORTE par Madame Nathalie GARSI
•Monsieur Jean-Michel CHOUVIER par Monsieur Frédéric CERVERA
•Monsieur Jérôme JOANNON par Monsieur Mamadou DISSA
•Madame Sabrina ANDREVON par Madame Fouzia ZAHAR

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h05 et invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection d'un secrétaire de séance. L'assemblée, par vote à main levée, désigne à **l'unanimité Madame Nathalie GARSI**, pour assurer cette fonction.

1. Délégation de pouvoirs au Maire

Le Conseil Municipal a adopté la correction de la délibération du 23 mai 2020 et octroyé au maire la totalité des délégations prévues par m'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

POUR : 24 ABSTENTIONS : 0 CONTRE : 0

La correction de cette délibération est adoptée à l'**unanimité**.

2. Convention pour l'installation d'un accès fixe au très haut débit destiné au réseau hertzien départemental de l'Isère

Le Conseil Municipal a décidé d'approuver l'installation d'un point d'accès radio destiné à moderniser et à étendre le réseau hertzien départemental pour le déploiement de la fibre optique sur le territoire et mandaté le Maire ou son représentant à effectuer toutes les démarches nécessaires pour mettre en œuvre cette décision.

POUR : 24 ABSTENTIONS : 0 CONTRE : 0

La proposition est adoptée à l'**unanimité**.

3. Renouvellement du droit de préemption urbain sur le territoire de la Commune de Charvieu-Chavagneux

Le Conseil Municipal a décidé de renouveler le droit de préemption urbain, en application de l'article L.211.1 du Code de l'urbanisme sur les zones Urbaines (U), à urbaniser (AU) et les zones destinées à l'extension future de l'agglomération (AU indicées).

POUR : 24 ABSTENTIONS : 0 CONTRE : 0

La proposition est adoptée à l'**unanimité**.

4. Renouvellement du droit de préemption urbain renforcé sur le territoire de la Commune de Charvieu-Chavagneux

Le Conseil Municipal a décidé de renouveler le droit de préemption urbain renforcé en application de l'article L.211-4 du Code de l'urbanisme, sur l'ensemble des zones urbaines (U) tous indices confondus, ou d'urbanisation futures (AU et AU indicées) délimitées par le Plan Local d'Urbanisme.

POUR : 24 ABSTENTIONS : 0 CONTRE : 0

La proposition est adoptée à l'**unanimité**.

5. Cession d'une demi travée

Le Conseil Municipal a décidé de fixer à 35000 € le prix de la cession d'une demi travée de l'usine-relai à la SARL TITI-FRIP.

POUR : 19 ABSTENTIONS : 5 CONTRE : 0

Le prix de cession de 35 000 € est adopté à la **majorité**.

6. Renouvellement du contrat de concession de distribution publique d'électricité et de fourniture d'énergie électrique aux tarifs réglementés

Le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver la convention de concession pour le service public du développement et de l'exploitation du réseau de distribution d'électricité et de la fourniture d'énergie électrique aux tarifs réglementés, le cahier des charges de concession et les 9 annexes, autorisant Enedis et Electricité de France à exercer les missions respectives de service public concédé sur la commune de Charvieu-Chavagneux, conformément au Code de l'énergie ;
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou en cas d'empêchement un Adjoint, à signer les documents désignés ci-dessus.

POUR : 24 ABSTENTIONS : 0 CONTRE : 0

La proposition est adoptée à l'**unanimité**.

7. Modification du tableau des emplois

Le Conseil Municipal a décidé :

- de créer 5 postes d'Adjoint technique à temps non complet de 27h45, 14h45, 13h05, 12h50 et 32h20 ;
- d'autoriser le pourvoi de ces postes par des agents titulaires, ou à défaut contractuels ;
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération

POUR : 24 ABSTENTIONS : 0 CONTRE : 0

Cette proposition est adoptée à l'**unanimité**.

8. Adhésion à la convention de participation cadre de protection sociale complémentaire mise en place par le Centre de gestion de l'Isère

Le Conseil Municipal a décidé d'adhérer à la convention de participation mise en œuvre par le CDG38, à compter du 1^{er} janvier 2021, pour une durée de 5 ans et de prendre acte des conditions d'adhésion fixées par celle-ci,

Il a décidé de fixer le montant de la participation financière de la collectivité à 1€ (un euro) par agent et par mois pour la protection santé complémentaire, et 1 € par agent et par mois pour la Prévoyance contre les accidents de la vie.

Il a décidé de verser mensuellement cette participation financière aux bénéficiaires.

Il a décidé d'autoriser le Maire, ou en cas d'empêchement un Adjoint, à signer l'ensemble des actes et décisions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Il a décidé d'inscrire au budget les sommes nécessaires à l'exécution de cette délibération.

POUR : 24 ABSTENTIONS : 0 CONTRE : 0

La proposition est adoptée à l'**unanimité**.

9. Ouverture du quart des crédits en investissement

Le Conseil Municipal a décidé d'autoriser l'ouverture du quart des crédits en investissement pour l'année 2021, jusqu'au vote du budget 2021, dans la limite du montant des crédits d'investissements de l'exercice précédent et d'autoriser le Maire ou son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 24 ABSTENTIONS : 0 CONTRE : 0

La proposition est adoptée à l'**unanimité**.

10. Ouverture du quart des crédits en investissement – Budget annexe de l'Assainissement

Le Conseil Municipal a décidé d'autoriser l'ouverture du quart des crédits en investissement pour l'année 2021, jusqu'au vote du budget 2021, dans la limite du montant des crédits d'investissements de l'exercice précédent et d'autoriser le Maire ou son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 19 ABSTENTIONS : 5 CONTRE : 0

La proposition est adoptée à la **majorité**.

11. Ouverture du quart des crédits en investissement – Budget annexe de l'Eau

Le Conseil Municipal a décidé d'autoriser l'ouverture du quart des crédits en investissement pour l'année 2021, jusqu'au vote du budget 2021, dans la limite du montant des crédits d'investissements de l'exercice précédent et d'autoriser le Maire ou son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 19 ABSTENTIONS : 5 CONTRE : 0

La proposition est adoptée à la **majorité**.

12. Demande subvention – DSIL 2020 – Modernisation et remplacement de l'éclairage public

Le Conseil Municipal a décidé d'autoriser le Maire à solliciter une subvention de 148 492€ au titre du dispositif DSIL 2020 et d'autoriser le Maire ou son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 24 ABSTENTIONS : 0 CONTRE : 0

La proposition est adoptée à l'**unanimité**.

13. Décision modificative n°2 – Virement de crédits – Budget principal

Le Conseil Municipal a décidé d'approuver la Décision Modificative n°2 de l'exercice 2020 et d'autoriser le Maire ou son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 24 ABSTENTIONS : 0 CONTRE : 0

La proposition est adoptée à l'**unanimité**.

14. Versement d'une subvention au CCAS pour le 1^{er} trimestre 2021

Le Conseil Municipal a décidé :

- d'autoriser le versement d'une avance sur subvention de fonctionnement pour 2021 à compter de janvier 2021, d'un montant de 367 500€ correspondant à 25% des crédits votés pour 2020 ;
- d'autoriser le Maire à engager, liquider et mandater cette dépense avant le vote du budget primitif 2021, à hauteur du montant défini ci-dessus, étant entendu que ce crédit sera inclus dans le montant inscrit au budget primitif 2021 lors de son adoption ;
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 24 ABSTENTIONS : 0 CONTRE : 0

La proposition est adoptée à l'**unanimité**.

15. Attribution de subventions exceptionnelles aux écoles extérieures pour l'année 2020

Le Conseil Municipal a décidé de voter l'attribution de subventions exceptionnelles aux écoles extérieures scolarisant des élèves de la Commune en 2020.

POUR : 24 ABSTENTIONS : 0 CONTRE : 0

La proposition est adoptée à l'**unanimité**.

16. Attribution d'une subvention de fonctionnement au Tennis Club au titre de l'année 2020

Le Conseil Municipal a décidé d'approuver le versement d'une subvention de fonctionnement complémentaire de 9000 € au Tennis Club de Charvieu-Chavagneux afin de corriger l'erreur de frappe glissée dans l'annexe de la délibération du 29 juin 2020.

POUR : 24 ABSTENTIONS : 0 CONTRE : 0

La proposition est adoptée à l'**unanimité**.

17. Attribution d'une subvention au Fonds Arménien de France en faveur des réfugiés de l'Artsakh

Le Conseil Municipal a décidé de fixer à 10 000 € le montant de la subvention à attribuer au Fonds Arménien de France en faveur des réfugiés de l'Artsakh, eu égard à la crise humanitaire que subit actuellement cette région.

POUR : 24 ABSTENTIONS : 0 CONTRE : 0

La subvention est adoptée à l'*unanimité*.

18. Classes ULIS : Participation financière de la Commune aux charges de fonctionnement des locaux scolaires

Le Conseil Municipal a décidé d'approuver la conclusion de conventions avec les différentes Communes concernées et d'autoriser le Maire, ou en cas d'empêchement un Adjoint, à effectuer toutes les démarches administratives, techniques et financières afférentes.

POUR : 24 ABSTENTIONS : 0 CONTRE : 0

La proposition est adoptée à l'*unanimité*.

19. Passation d'un accord transactionnel avec la société ODA Services

Le Conseil Municipal a décidé de conclure une transaction visant à régulariser la relation entre la Ville la Société ODA Services.

POUR : 19 ABSTENTIONS : 5 CONTRE : 0

La transaction est adoptée à la *majorité*.

20. Passation d'un bail commercial avec la société ODA Services pour l'exploitation d'une station-service située rue des Allobroges

Le Conseil Municipal a décidé :

- d'autoriser la signature d'un bail avec la Société ODA Service pour l'exploitation de la station de distribution de carburant ;
- de fixer à 400 € TTC par mois, soit 4 800 € TTC par an le montant du loyer de la station-service ;
- de prévoir une clause qui déroge à la révision légale pour la deuxième et la troisième année du bail ;
- de prévoir par la suite une révision triennale des loyers sur la base de l'indexation prévue pour les baux commerciaux par les articles L. 145-37 et L. 145-38 du Code de commerce.

POUR : 24 ABSTENTIONS : 0 CONTRE : 0

La proposition est adoptée à l'*unanimité*.

21. Passation d'un bail commercial avec la société ODA Services pour l'exploitation d'une station-service située rue des Allobroges

Le Conseil Municipal a décidé :

- d'autoriser la signature d'un bail avec la Société ODA Service pour l'exploitation de la station de distribution de carburant ;
- de fixer à 300 € TTC par mois, soit 3 600 € TTC par an le montant du loyer de la station de lavage ;
- de prévoir une clause qui déroge à la révision légale, pour la deuxième et la troisième année du bail ;
- de prévoir par la suite une révision triennale des loyers sur la base de l'indexation prévue pour les baux commerciaux par les articles L. 145-37 et L. 145-38 du Code de commerce.

POUR : 24 ABSTENTIONS : 0 CONTRE : 0

La proposition est adoptée à l'*unanimité*.

22. Demande d'intégration de la commune dans le périmètre d'action de l'Entente Interdépartementale Rhône-Alpes de Démoustication

Le Conseil Municipal a décidé de demander au Conseil Départemental l'intégration de la Commune dans le périmètre d'intervention de l'EIRAD afin de pouvoir bénéficier des actions de démoustication et conseils techniques mis en œuvre par cet organisme, de nommer M. Eddy PITAVAL comme référent communal et d'autoriser Monsieur le Maire, ou en cas d'empêchement un Adjoint, à signer au nom et pour le compte de la Commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière, nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 24 ABSTENTIONS : 0 CONTRE : 0

La proposition est adoptée à l'*unanimité*.

23. Affaires traitées par le Maire en vertu de sa délégation

Monsieur le Maire rend compte des décisions intervenues pour les affaires générales et des marchés publics notifiés.

Le Conseil Municipal en **prend acte**.

24. Information sur les démarches entreprises relatives à une procédure de perte de confiance envers la Directrice Générale des Services

Le Conseil Municipal est informé des rapports établis constatant différents manquements et insuffisances professionnelles de la Directrice Générale des Services, justifiant la perte de confiance du Maire.

Le Conseil Municipal en **prend acte**.



24bis. Information sur le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable pour l'année 2019

Le Conseil Municipal est informé du retard pris dans la présentation du rapport et des raisons de ce retard.

Le Conseil Municipal en **prend acte**.

25. Procédure à engager pour mettre fin au détachement de la Directrice Générale des Services : avis du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal a approuvé l'engagement de la procédure de fin de détachement sur l'emploi fonctionnel de Directrice Générale des Services.

NE PREND PAS PART AU VOTE : 5

POUR : 19 ABSTENTIONS : 0 CONTRE : 0

La procédure est adoptée à la **majorité**.

26. Fin de détachement de la directrice Générale des Services

Dans le cadre de la procédure de fin de détachement sur l'emploi fonctionnel de Directrice Générale des Services de l'actuelle titulaire du poste, le Conseil Municipal détermine le 28/02/2021 à 24h00 comme date d'échéance.

Vote groupé avec le point n°25.

27. Information sur la ligne directrice de gestion

Le Conseil Municipal est informé du manquement de la Directrice Générale des Services et de la Directrice des Ressources Humaines dans la mise en place des Lignes Directrices de Gestion en matière de ressources humaines et d'avancement et de la prochaine signature de l'arrêté définissant ces Lignes Directrices de Gestion.

Le Conseil Municipal en **prend acte**.

28. Remerciements

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des remerciements reçus à son attention.

Le Conseil Municipal en **prend acte**.

◆ ◆ ◆

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les Conseillers Municipaux et lève la séance à 21h00.



Le Maire,

Gérard DEZEMPTÉ